

RCS : ANGERS Code greffe : 4901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANGERS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 01011 Numéro SIREN : 803 639 145 Nom ou dénomination : A.I.M.E SABATIER
--

Ce dépôt a été enregistré le 28/07/2022 sous le numéro de dépôt 12267

« SAS A.I.M.E SABATIER »
Société par actions simplifiée au capital de
100.000,000 €
Siège social : 10, Port des Noues
49130 LES PONTS DE CE
R.C.S ANGERS 803 639 145

REGISTRE DE COMMERCE
28 JUL 2022

DECISION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30/06/2022
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE
CLOS LE 31/12/2021

L'Assemblée Générale, sur proposition du Président décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021, s'élevant à 109 892,96 Euros de la manière suivante :

Origine :

- Report à nouveaux débiteur : 636 443,95 €
- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 109 892,96 €.

Affectation :

Report à nouveau débiteur : 526 550,99 €

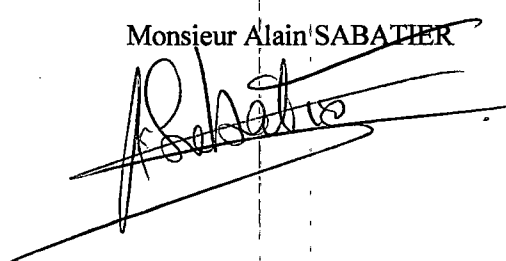
Le compte « report à nouveaux » à un solde débiteur s'élevant 526 550,99 €.

Rappel des dividendes antérieurement distribués :

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.

Le Président

Monsieur Alain SABATIER



« SAS A.I.M.E SABATIER »
Société par actions simplifiée au capital de 100.000,000 €
Siège social : 10, Port des Noues
49130 LES PONTS DE CE
R.C.S ANGERS 803 639 145

PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU
30 JUIN 2022.

L'an deux mil vingt-deux, le 30 juin, à 18 heures,
les associés de la société se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle au siège social,
sur convocation faite par le Président.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance.

Monsieur Alain SABATIER préside la séance en qualité de Président de la société.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le Président, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance, possèdent les 1 000 actions composant le capital.

En conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- La feuille de présence à l'assemblée,
- L'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos **le 31 décembre 2021**,
- Le texte des résolutions proposées.

Puis le président déclare que l'inventaire, les comptes annuels, le rapport du Président, la liste des associés, le texte des résolutions proposées ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée.

Il précise en outre que le droit de communication prévu par les statuts a été respecté.
L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen et Approbation des comptes annuels clos le 31 décembre 2021,
- Quitus au Président et à la Directrice Générale,
- Affectation des résultats de cet exercice,
- Examen du rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce et décision à prendre au vu de ce rapport,
- Pouvoirs pour formalités,
- Questions diverses.

Le Président donne lecture de son rapport.

Enfin, il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION :

L'assemblée générale approuve les comptes annuels arrêtés à la date du **31 décembre 2021** tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

L'assemblée générale précise qu'il n'y a pas eu de dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code général des impôts soumises à approbations.

En conséquence, elle donne au Président et à la Directrice Générale quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'assemblée générale, sur proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021, s'élevant à 109 892,96 Euros de la manière suivante :

Origine :

- Report à nouveaux débiteur : 636 443,95 €
- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 109 892,96 €.

Affectation :

- Report à nouveau débiteur : 526 550,99 €

Le compte « report à nouveaux » à un solde débiteur s'élevant 526 550,99 €.

Rappel des dividendes antérieurement distribués :

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution mise en voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L.227-10 et suivants du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution mise en voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION :

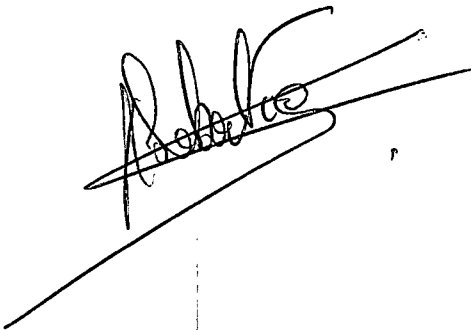
L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes publicités, dépôts et formalités légales.

Cette résolution, mis aux voix, est adoptée à l'unanimité.

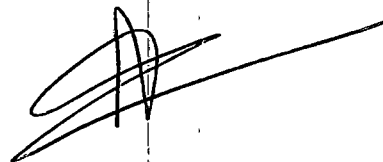
Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tous ce que dessus, il a été dressé le procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et la Directrice générale.

Monsieur Alain SABATIER

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Alain Sabatier', written over a horizontal line.

Madame Marie SABATIER

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Marie Sabatier', written over a horizontal line.

« SAS A.I.M.E SABATIER »
Société par actions simplifiée au capital de 100.000,000 €
Siège social : 10, Port des Noues
49130 LES PONTS DE CE
R.C.S ANGERS 803 639 145

**TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT SOUMISE ET ADOPTEE
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 30 JUIN 2022.**

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, sur proposition du Président décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021, s'élevant à 109 892,96 Euros de la manière suivante :

Origine :

- Report à nouveaux débiteur : 636 443,95 €
- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 109 892,96 €.

Affectation :

- Report à nouveau débiteur : 526 550,99 €

Le compte « report à nouveaux » à un solde débiteur s'élevant 526 550,99 €.

Rappel des dividendes antérieurement distribués :

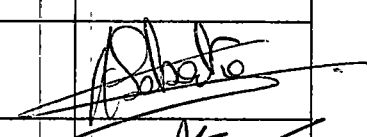
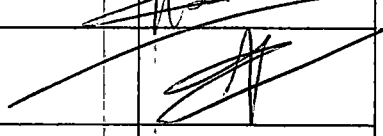
L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.

**Copie certifiée conforme
Le Président**

Copie certifiée conforme
[Signature]

« SAS A.I.M.E SABATIER »
Société par actions simplifiée au capital de 100.000,000 €
Siège social : 10, Port des Noues
49130 LES PONTS DE CE
R.C.S ANGERS 803 639 145

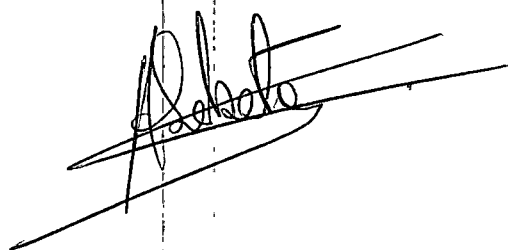
FEUILLE DE PRESENCE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2022.

Associés	Titres*	Voix	Mandataires	Signatures
Monsieur Alain SABATIER	510 PP	510		
Madame Marie BALDET	490 PP	490		
TOTAL sur les 1 000 actions composant le capital social	1 000 PP	1 000		

*PP = pleine propriété, US = usufruit, NP = nue-propriété

Le soussigné certifie exacte la feuille de présence faisant apparaître que les associés, présents ou représentés, totalisent 1 000 actions ayant droit de vote, auxquelles sont attachées 1 000 voix.

Le Président



Carte conforme
Page : 1
Schelle

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2021 12		Exercice N-1 31/12/2020 15	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)				
	Immobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets et droits similaires	15 570	8 103	7 468	8 536
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage	130 415	103 394	27 020	38 076
	Autres immobilisations corporelles	365 322	304 769	60 553	90 867
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations financières (2)				
	Participations mises en équivalence				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	10 000		10 000	10 000
	Total II	521 307	416 266	105 041	147 478
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours				
	Matières premières, approvisionnements	17 724		17 724	14 223
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes	3 000		3 000	3 000
	Créances (3)				
	Clients et comptes rattachés				
	Autres créances	89 183		89 183	68 426
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités	214 976		214 976	110 933
	Charges constatées d'avance (3)	9 141		9 141	13 306
	Total III	334 024		334 024	209 889
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		855 331	416 266	439 065	357 367

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

10 000

10

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 15
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 100 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	100 000	100 000
	Réserves		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	-636 444	-558 444
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	109 893	-78 000
	Subventions d'investissement Provisions réglementées	4 649	8 365
	Total I	-421 902	-528 079
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total II		
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total III		
DETTES (1)	Dettes financières		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	441 191	449 405
	Concours bancaires courants	4 227	
	Emprunts et dettes financières diverses	2 811	2 382
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 218	1 218
	Dettes d'exploitation		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	247 698	250 853
	Dettes fiscales et sociales	141 671	157 339
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	22 151	24 248
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total IV	860 967	885 446
	Ecart de conversion passif (V)		
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	439 065	357 367

(1) Dont à moins d'un an

199 116

264 934